

Planning semaine classique

	7h30	9h	12h	14h	16h15	17h15	18h
Lundi	Accueil	Classe	Pause méridienne	Classe	T.A.P	Temps libre	
Mardi	Accueil	Classe	Pause méridienne	Classe	T.A.P	Temps libre	
Mercredi	Accueil	Classe	Pause méridienne	Activités extra scolaires			
jeudi	Accueil	Classe	Pause méridienne	Classe	T.A.P	Temps libre	
vendredi	Accueil	Classe	Pause méridienne	Classe	T.A.P	Temps libre	

Les Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P) Rentrée scolaire 2015-2016

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité de Plaisan remet en place les temps d'activité péri-scolaires (T.A.P) dès mardi 1er septembre 2015.

Cette réforme des rythmes scolaires a été mise en place afin de respecter le rythme de l'enfant (meilleure répartition des rythmes d'apprentissage dans la semaine) et favoriser la réussite scolaire de tous.

Les T.A.P se dérouleront le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 17h15 par groupe de 18 élèves maximum (regroupés par tranche d'âge). Pour chaque groupe d'enfants, une activité différente sera proposée chaque soir de la semaine dans des domaines artistiques, culturels ou sportifs originaux.

Ces temps sont gratuits, facultatifs et ouverts à tous les enfants scolarisés à Plaisan. Afin de pouvoir organiser au mieux ces temps d'activités péri-scolaires et de connaître le nombre d'enfants participants, il est impératif de nous retourner la **fiche d'inscription ci jointe au plus tard le 1er septembre**. Ainsi que votre **attestation d'Assurances aux Activités Péri-scolaires OBLIGATOIRE**. Sans cela, nous ne pourrions inscrire votre enfant aux TAP durant la première période scolaire (Septembre à Toussaint).

Nous vous transmettrons le planning des activités pour la première période un peu avant la rentrée. Pour les prochaines périodes, les fiches d'inscriptions seront remises aux enfants le dernier jour de la période.

Déroulement détaillé à la sortie de l'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- **16h :** Fin de l'école
- Les enfants inscrits aux TAP goûtent dans la cour
- **Venir chercher son enfant au portail de l'école**
- **16h15 – 17h15 :**
- l'enfant est amené par un encadrant et reste en temps d'activité péri-scolaire (T.A.P) durant toute l'heure
- **17h15 :**
- Fin des T.A.P
- Tous les enfants sont ramenés dans la cour de l'école
- **Venir chercher son enfant au portail de l'école**
- **17h30 – 18h :**
- Les enfants restants sont amenés à la ludothèque (5 Grand Rue)
- Activités libres à la ludothèque
- **Venir chercher son enfant à la ludothèque (entre 17h30 et 18h)**

Planning d'une semaine type au dos du document

Quelques règles à respecter

- L'inscription des TAP est un engagement pris sur une période allant de vacances à vacances (5 périodes dans l'année).
- Les enfants peuvent s'inscrire en TAP de 1 à 4 soirs par semaine (Les activités seront différentes chaque jour).
- L'enfant doit rester à l'activité durant toute l'heure (16h15 – 17h15).
- Les parents récupérant leur enfant à la fin des TAP doivent venir au portail de la cour d'école à 17h15.
- A 17h25, Les enfants encore présents sont conduits à la ludothèque pour un temps libre jusqu'à 18h.
- Durant ce temps libre (17h30 – 18h), les parents peuvent venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent. Important, SVP organisez-vous pour être présent au plus tard à 18 h.

L'accueil du mercredi

Dorénavant, les enfants ont école le mercredi matin de 9h à 12h.

Pour les enfants qui le souhaitent, la cantine sera assurée le mercredi midi suivi par un temps d'accueil gratuit (activités extra-scolaires) de 14h à 18h. Ces temps d'accueil permettront à l'enfant de pratiquer une activité sportive avec un animateur et/ou un temps de jeux libre à la ludothèque. Ces temps d'accueil pourront s'étoffer au cours de l'année avec d'autres activités proposées.

Nous contacter

Pour toute question, veuillez contacter la Mairie de Plaisan en charge de la mise en place des temps d'activités périscolaires au 04.67.96.72.20 ou la nouvelle coordinatrice Eliane Kochmann 06 74 26 03 47.

Appel aux bonnes volontés

Si vous souhaitez faire partager votre passion ou votre métier, des connaissances dans votre domaine ou tout simplement donner un peu de temps aux enfants, n'hésitez pas à nous contacter.

Parents, Grands parents ou autres adultes selon vos disponibilités (1h à 4h par semaine), nous avons besoin de vous pour la mise en chantier d'un poulailler pour les enfants...

Fiche d'inscription aux TAP pour la 1ère période de l'année scolaire 2015/2016 (du 1er septembre au vendredi 16 octobre)

A retourner à la mairie au plus tard le mardi 1er septembre. Si vous souhaitez inscrire plusieurs enfants, merci d'en compléter une par enfant.

- Nom du représentant légal :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone : 06.....
- Mail :
- Nom et prénom de l'enfant scolarisé :
- Date de naissance : / /
- Classe (2015-2016) :

Inscription pour la période de septembre à Toussaint :

Les lundis :

Au T.A.P de 16h15 à 17h15 : oui non
Accueil temps libre de 17h30 à 18h : oui non

Les mardis :

Au T.A.P de 16h15 à 17h15 : oui non
Accueil temps libre de 17h30 à 18h : oui non

Les jeudis :

Au T.A.P de 16h15 à 17h15 : oui non
Accueil temps libre de 17h30 à 18h : oui non

Les vendredis :

Au T.A.P de 16h15 à 17h15 : oui non
Accueil temps libre de 17h30 à 18h : oui non

Les Mercredis :

Activités extra-scolaires entre 14h /18h oui non
Date et signature :